

Financer la paix

Fiche de paix n° 17

Principe : La paix, la sécurité est un droit.

Conséquence : La paix et la sécurité ont un coût.

Méthode : Les financements de la paix et de la sécurité sont à établir selon des méthodes inclusives et universelles afin de servir l'ensemble de l'humanité, la biosphère et toutes les personnes humaines.

Définitions

Paix : La paix se définit par des relations harmonieuses et un état de bien-être complet, par lesquels la personne humaine et l'humanité s'épanouissent et évoluent durablement, également et sereinement, dans la biosphère. Voir fiches N° 4 : « Définir la paix », N° 7 « Paix et environnement ».

Argent : Outil social économique, monétaire, destiné à faciliter et quantifier les échanges. Devenu prépondérant ou inévitable par rapport à de nombreuses autres formes d'échanges. Souvent nécessaire à la survie. Assure ou est sensé assurer le bien-être de l'humanité, de la biosphère et de toute personne humaine. Actuellement source d'inégalités, voire de dévoiement. Dispose de forts potentiels, si utilisé sans être exclusif, avec intelligence et humanité à des fins universelles.

Financement : Procurer des fonds monétaires, publics ou privés, destinés soit à financer des projets (par exemple de paix) par des dons ou des prêts, soit à thésauriser afin de financer des projets.

Financer la paix : Assurer les fonds nécessaires à la mise en œuvre complète et durable de la paix.

Distinctions

L'économie est ou devrait être au service de la condition humaine. Elle est nécessaire à la pérennité et à la continuité de l'espèce humaine. Ici nous abordons exclusivement le financement des activités directement liées à la production de la paix et à son fonctionnement.

Voir l'ensemble du groupe de fiches : « Paix et économie ».

Situation

La paix souffre – actuellement – d'un très fort déficit financier.

Les causes sont culturelles, géopacifiques ou géopolitiques et liées à des questions de répartition.

La culture humaine reconnaît le besoin de paix et progresse à sa mise en œuvre.

Les Objectifs 2030 du Développement Durable des Nations Unies font de l'enseignement de la paix et de la non-violence, de la création de sociétés pacifiques et inclusives des objectifs à atteindre d'ici à 2030. La Déclaration de Séville de l'UNESCO sur la violence (1989), précise que « l'espèce qui a inventé la guerre est à même d'inventer la paix, c'est une responsabilité qui incombe à chacune et chacun ». Les Nations Unies organisent en 2022 une conférence mondiale de haut niveau sur le financement de la paix.

Néanmoins, tant que l'économie ne sera pas pleinement et uniquement au service de la personne humaine, de toute personne humaine, il ne saurait être dit d'elle qu'elle est pacifique.

Pour diverses raisons historiques et de géopolitique, le monde subit une « conflictualité » centrée sur la sécurité de l'État-nation, et trop souvent basée sur la rivalité guerrière ou économique entre États. Cela se traduit par la militarisation de la plupart des pays et des systèmes de sécurité et par la perpétuation des inégalités, des injustices économiques. De plus, les méthodes utilisées ou choisies pour assurer la sécurité ne répondent pas, pas encore ou pas assez, aux menaces environnementales et sociales auxquelles l'humanité a à faire face.

Les ressources dédiées à la paix et à la sécurité sont mal réparties. Les dépenses militaires mondiales sont de 1'821 milliards \$ (2020), mais le budget de l'ONU, responsable de la paix et de la sécurité mondiale, sans celui des institutions spécialisées mais avec les opérations de maintien de la paix est de 9.78 milliards (2020). Toutes proportions gardées (il existe d'autres dépenses de paix), il est ainsi dépensé pour la paix dans le monde 0.53% de ce qui est dépensé pour la guerre. En Suisse, la proportion est légèrement meilleure, l'armée touchant 6 milliards par an et la paix et les droits humains 15 millions, la proportion est de 1.34 % (2020).

Solutions individuelles et sociétales

Pour les personnes, vous et moi, faire connaître l'importance de la paix et pratiquer ses méthodes, insister sur les besoins de financements de la paix, entre autres auprès de nos gouvernements. Il existe une objection de conscience aux budgets militaires.

Pour les groupes sociaux et les entreprises, mettre en place des procédures et de médiation, garantir la non-violence des solutions de sécurité. Investir dans l'économie à visage humain.

Pour les gouvernements et les institutions, privilégier dans les politiques publiques les solutions et les systèmes favorisant la prévention des conflits, leur gestion non-aggravante, assurer le financement de ces méthodes. Pratiquer la reconversion et la réallocation des ressources militaires. Les États ont une responsabilité essentielle pour sortir l'humanité de ses conflictualités et des atrocités causées par économie injuste, pour créer et assurer une paix universelle, juste et durable sur Terre.

Pour toutes et tous, vivre en paix et si besoin, refuser les violences.

Références

[Les Objectifs 2030 du Développement Durable, n° 4.7 et 16 \(entre autres\).](#)

La déclaration de Séville. [Lien](#) ou sur la [page de l'APRED](#).

[La conférence de l'ONU sur le financement de la paix.](#)

[Le budget de l'ONU.](#)

[Le budget de la Suisse. \(2022\).](#)

[Le budget de la Suisse pour la paix et les droits humains \(2021-2024\).](#)

[Il existe aussi un fonds de l'ONU pour la paix.](#)

[Les objecteurs de conscience aux budgets militaires.](#)

Vivre la Paix !

Rédiger cette fiche a pris 2 heures le 13.10.21, 30 minutes le 8.11, 1 heure le 11.11, 2h30 le 8.12. Sans parler des temps de réflexion et de recherches, nécessaires dans d'autres contextes, pour établir cette fiche. 6 heures à 40.-/h = 240.-. À ce jour, son financement n'est pas couvert. Elle a été distribuée 5 fois (9.12.21).